

ADAPTATION DE L'ESPACE URBAIN À SAINT-AVERTIN : REQUALIFICATION, VÉGÉTALISATION ET DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE LA PLACE LECLERC

L'Etat soutient le projet de la métropole à hauteur de 100 000€,
au titre de la DSIL 2025



Dépenses			Recettes		
Investissement		en € HT	Investissement		en €
Maîtrise d'oeuvre A2i		21 155,00	Etat	DSIL 2025	100 000,00
Travaux	Voirie - VRD (cf. DQE Lot 1)	822 385,00			
	Eclairage (cf. DQE Lot 2)	130 881,25	TMVL	Autofinancement	1 091 141,55
	Aménagements paysagers (cf. DQE Lot3)	116 720,30			
TOTAL INVESTISSEMENT		1 091 141,55	TOTAL INVESTISSEMENT		1 091 141,55